

Le patron des Beaux-Arts dézingue la politique d'Elke Sleurs

Pour Michel Draguet, l'absence de dialogue et les économies nuisent à l'institution.

PHILIPPE LAWSON

Le directeur général des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB) sort de sa réserve. Car pour lui, l'heure est grave pour l'institution qu'il représente. Il dénonce l'absence de dialogue dans le chef de son autorité de tutelle, la secrétaire d'Etat Elke Sleurs (N-VA), et les coupes budgétaires qu'elle impose aux musées. Certes, les économies n'ont pas commencé sous la législature actuelle, mais la nouvelle majorité semble les avoir amplifiées. «Pour les MRBAB, cette situation s'ap-

parente à une forme d'asphyxie lente. En appliquant des mesures linéaires, le gouvernement fédéral et la secrétaire d'Etat n'ont pas tenu compte de la spécificité inhérente au musée. C'est un outil de développement et en même temps un outil d'intégration et d'éducation. C'est ce qui fait la différence entre un monde civilisé et un monde barbare», nous a confié Michel Draguet.

Il rappelle qu'un euro investi dans les MRBAB génère 1,18 euro en recettes, sans compter les effets induits pour les restaurants et les hô-

tels grâce aux touristes qui viennent visiter les musées. Selon lui, les musées contribuent également au rayonnement international de la Belgique grâce aux expositions auxquelles ils participent à l'étranger. Sans investissements, les MRBAB n'auront qu'un statut régional, souffle-t-il. «On veut nous transformer en une société anonyme d'intérêt public à finalité sociale en nous persuadant que ça fonctionnerait mieux, mais je n'en suis pas convaincu.»

LIRE EN PAGE 3

«La politique d'économies d'Elke Sleurs menace l'avenir des Musées royaux»

Pour Michel Draguet, la politique de la secrétaire d'Etat Elke Sleurs menace l'avenir des Musées royaux des Beaux-Arts.

PHILIPPE LAWSON

Directeur général des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB), Michel Draguet sort de sa réserve pour défendre son institution. Il estime que l'heure est grave face à la poursuite des économies qui lui sont imposées et le changement de statut qui se dessine. L'homme se défend de toute attaque personnelle contre l'autorité de tutelle, la secrétaire d'Etat Elke Sleurs (N-VA), en charge notamment de la Politique scientifique et des Grandes villes. «Je ne la qualifierai pas négativement, mais c'est la politique qu'elle veut mener qui m'effraie et la manière brutale dont elle procède, sans concertation. Je suis là depuis 11 ans et j'ai le sentiment que mon rôle était celui d'un expert. J'étais là pour monter des projets, moderniser l'institution dans le respect des règles», nous a confié Michel Draguet. «Mais la poursuite des économies entamées sous la précédente législature et renforcées par le gouvernement actuel s'apparente à une forme d'asphyxie lente des Musées royaux. Cette politique menace l'avenir de l'institution.»

Les dotations publiques aux Musées royaux sont en diminution pendant que les moyens propres qu'ils génèrent progressent. En 2011, ceux-ci représentent 40% de son budget total de 16,93 millions. En 2012, la part des moyens propres est montée à 43% (7,6 millions sur un total de 17,66 millions). En 2014, elle était de 44% (8,3 millions sur 18,66 millions) et en 2015, les moyens propres intervenaient pour 52% (10,1 millions)

dans le budget total de l'institution (20,22 millions). Il rappelle qu'en 2015, les coupes budgétaires ont forcé les Musées royaux à se séparer de 9% de leur personnel. «C'est une situation d'extrême précarité, mais grâce au volontarisme du personnel, nous arrivons à produire des résultats», argumente Michel Draguet. L'effectif est passé de 218,5 collaborateurs équivalent temps plein (ETP) (2014-2015) à 199 ETP aujourd'hui.

Absence de dialogue

Les prévisions des dotations totales pour les années à venir sont peu reluisantes. Celles-ci s'élèvent à 9,46 millions en 2016, 9,22 millions en 2017, 9,04 millions en 2018 et 8,86 millions en 2019!

Il dénonce une absence de dialogue avec son autorité de tutelle, ce qui constitue, d'après lui, une autre menace importante. Il fustige l'attitude de la secrétaire d'Etat qui n'informe pas les MRBAB sur le dossier du Musée d'art moderne. «Le 15 décembre 2015, après de nombreuses demandes insistantes, j'ai été reçu par la secrétaire d'Etat et un de ses collaborateurs pour aborder le dossier. Il s'agissait pour moi de l'informer sur le caractère incohérent et inapproprié d'un musée d'art moderne qui se réduise à 2.500m². Depuis cette date, nous ne disposons d'aucune information, d'aucun calendrier quant au redéploiement des collections

d'art du XX^e siècle, ni d'aucune évaluation des conditions de déménagement des œuvres présentes dans le bâtiment», relève-t-il.

Il rappelle que l'an dernier, les Musées royaux qui se déclinent sur six sites (musée Magritte, musée fin-de-siècle, musée old masters, musée moderne, musée Wiertz, musée meunier) ont accueilli un total de 767.355 visiteurs, malgré le lockdown à Bruxelles en novembre 2015 (suite aux attentats de Paris) qui a entraîné une perte de 30%. Les Musées royaux ont dû d'ailleurs gérer seuls l'après attentats de Paris en novembre, «dans un premier temps en l'absence com-

plète de consignes ou de coordination venant de l'autorité fédérale».

Plus généralement, regrette-t-il, «on est aujourd'hui dans une situation où la fonction publique est perçue comme un réservoir d'archaïsme avec un personnel pléthorique qui ne travaille pas. Mais à un moment donné, il est bon de rappeler que la fonction publique, c'est la qualité de l'enseignement, les soins de santé, le vivre ensemble, la culture. Bref, c'est tout un héritage que nous avons reçu et qui a de la va-

leur», défend le patron des Musées royaux, historien de l'art et professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Politique paradoxale

Pour lui, la politique menée risque d'entraîner une dispersion des œuvres et des collections et de déboucher à terme sur une régionalisation qui ne dit pas son nom. «On veut nous transformer en une société anonyme d'intérêt public à finalité sociale en essayant de nous persuader que ça fonctionnerait mieux. À l'intérieur des musées, personne n'est contre le changement, on est ambitieux. Mais il faut venir avec un projet clair, pas avec des questions, des doutes, des incertitudes», plaide-t-il. «Nous devons faire des économies. Mais je suis juste surpris par la différence de traitement. Le même gouvernement a un positionnement différent entre les institutions biculturelles comme le Théâtre royal de la Monnaie, le Palais des Beaux-Arts, l'Orchestre national, qu'il dispense d'économies et de l'autre côté, paradoxalement, impose des économies à des outils qui sont d'une grande attractivité internationale. Il y a manifestement un manque de cohérence dans la logique de la situation de la culture dans notre société», déplore celui dont le mandat arrive à expiration le 30 avril 2017.

Pour la première fois, les Musées royaux permettent à la Belgique de figurer dans le top 100 (82^e) des grandes institutions muséales du monde. «Avec un minimum d'investissement, on pourrait monter plus haut. À dé-

faut, on aura une dimension régionale et cela inquiète nos partenaires étrangers».

Il souligne que les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique contribuent au rayonnement international de notre pays à l'étranger, notamment grâce aux touristes qui poussent les portes de ses différents sites. De plus, les événements que l'institution organise en dehors du pays participent également à redorer l'image de la Belgique à l'étranger. À titre d'exemple, il cite l'expo-

sition Magritte organisée au Japon en mars 2015 et qui a attiré près de 725.000 visiteurs.

Il précise que les MRBAB sont un acteur de développement économique. *«Quand on donne un euro aux Musées royaux, ils en produisent 1,18 euro en recettes, contre 0,34 pour le Cinquantenaire et 0,39 pour le Musée des sciences naturelles. Il y a aussi un indice multiplicateur de 3,8»,* relève le directeur.

LE RÉSUMÉ

Directeur général des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Michel Draguet **dénonce les coupes budgétaires imposées à l'institution.**

Il déplore **l'absence de concertation** de la part de son autorité de tutelle, la secrétaire d'Etat **Elke Sleurs.**